

Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à No. 4 District Depot, C.A.

le 31^e jour de décembre 1945 à 1145 heures,pour le procès de C-427939 Fusilier Paul-Emile LEDUC
Matricule Grade Nom et prénoms3rd Bn, Les Fusiliers Mont-Royal, C.A., attached to No. 4 D.D., CA
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major L.-J.-E. BELLEAU, Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4

PROCUREUR: Capitaine H. PRIMEAU, Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4
Grade Nom et prénoms Unité Détachement, le cas échéantOFFICIER DÉPENSEUR: Capitaine J.-L.-D. BRETON, R.C.A., CA, att'd to No. 4 D.D., CA
Grade Nom et prénoms Unité Détachement, le cas échéantVERDICT: La cour déclare l'accusé, C-427939, Fusilier Paul-Emile LEDUC,
3rd Bn, Les Fusiliers Mont-Royal, CA, attached to No. 4 District
Depot, CA, coupable à l'égard du chef d'accusation.SENTENCE: La cour condamne l'accusé, C-427939, Fusilier Paul-Emile LEDUC,
3rd Bn, Les Fusiliers Mont-Royal, C.A., attached to No. 4 District
Depot, CA, à la détention pendant un an.Extract entered as No. 13383 in the
Records of the Court Martial kept in the
office of the Judge Advocate-General
this 11 day of Nov 1946Signé à Montréal-Sud, P.Q. ce 31^e jour de décembre 1945.1488A
(4826)
9-2296L. J. E. Belleau
(L.-J.-E. BELLEAU) Major, Président de la cour martiale permanente.